

MARCHÉ PUBLIC

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE
ET D'UN AUVENT DE STOCKAGE**

COMMUNE DE SAINTE FOY TARENTOISE

Date du marché :

Montant :

Imputation :

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché sur appel d'offres ouvert passé en application du nouveau Code des Marchés Publics

MAITRE D'OUVRAGE : **MAIRIE DE SAINTE FOY TARENTOISE**

RESPONSABLE D'EXPLOITATION : **MAIRIE DE SAINTE FOY TARENTOISE**

PERSONNE HABILITÉE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS : **Mairie de Sainte Foy Tarentaise,**
Monsieur le Maire

ORDONNATEUR : **Monsieur le Maire de Sainte Foy Tarentaise**

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : **Monsieur le Percepteur de Bourg Saint Maurice**

ACTE D'ENGAGEMENT

SOMMAIRE

ARTICLE 1 -	CONTRACTANT
ARTICLE 2 -	PRIX
ARTICLE 3 -	DÉLAIS
ARTICLE 4 -	PAIEMENTS
ARTICLE 5 -	PIÈCES CONTRACTUELLES

Annexe au cadre d'Acte d'Engagement

Annexe à l'Acte d'Engagement

Annexe à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

Visas - date d'effet du marché

ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné,

Titulaire du lot n°

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P. et des documents qui y sont mentionnés),

Et après avoir établi la déclaration prévue aux articles 45 et 46 du nouveau Code des Marchés Publics,

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 60 (SOIXANTE) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement Particulier de Consultation (R.P.C.).

ARTICLE 2 - PRIX

Les prix sont fermes et non révisables.

L'évaluation de l'ensemble des prestations, telle qu'elle résulte du détail estimatif est :

- Montant Hors Taxes :
- T.V.A. 20 % :

- MONTANT TOTAL T.T.C.

(en lettres)

ARTICLE 3 - DÉLAIS

Les travaux seront exécutés dans le délai suivant :

- Démarrage des travaux : 03/04/2018
- Achèvement des travaux : 03/08/2018

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

- Compte
- Numéro
- Ouvert à

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à leurs torts exclusifs, que les Sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas sous le coup de l'interdiction. L'inexactitude des renseignements prévus à l'article 45 du nouveau Code des Marchés Publics peut entraîner les sanctions prévues à l'article 47.

ARTICLE 5 - PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- 1/ l'Acte d'Engagement de l'entreprise établi suivant modèle joint
- 2/ le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- 3/ le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) complété par le cadre de décomposition forfaitaire.
Les erreurs de quantités ou de prix portées sur ce devis et relevées après la remise de l'offre ne peuvent en aucun cas conduire à une modification du prix global. Le devis estimatif n'a de caractère contractuel que pour ce qui concerne l'établissement du planning financier, les situations d'avancement des travaux et le règlement des travaux modificatifs ordonnés en cours de travaux.
- 4/ le planning accompagné de la note explicative sur le phasage des travaux
- 5/ le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés publics de travaux en vigueur le premier jour d'établissement des prix

6/ le cahier des charges et le cahier des prescriptions communes des documents techniques unifiés (DTU)

7/ les plans Architecte

Fait à, en un seul exemplaire

Le

Mention manuscrite "Lu et Approuvé"
Signature de l'entrepreneur

VISAS

Est accepté la présente offre pour valoir Acte d'engagement

A.....

Le

La personne responsable du marché

Monsieur le Maire de STE FOY TARENTOISE
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

L'entrepreneur